



**DEMANDE EN OBTENTION D'UNE PRIME DE REUSSITE UNIQUE (100 €)
ANNEE SCOLAIRE 2023/2024**

(à retourner pour le 31 décembre 2024 au plus tard)

Conditions préalables :

La prime de réussite unique est accordée une seule fois au même élève en cas d'obtention d'un diplôme ou certificat officiel de l'enseignement postprimaire reconnu comme tel par le ministre ayant l'éducation nationale dans ses attributions

Je soussigné(e) _____

né(e) le _____ à _____

demeurant à L- _____ rue _____ No. _____

Téléphone (élève) _____ Téléphone (parents) _____

sollicite par la présente la prime de réussite unique **2023/2024**.

J'ai fréquenté le lycée _____

Classe _____

Mon compte en banque est : LU _____

Banque _____

Prière de joindre obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire (RIB), téléchargeable via Online-Banking. Une photocopie de la carte bancaire voire l'intitulé d'un extrait bancaire font également foi.

A défaut de la remise d'une telle pièce à l'appui, les services communaux se réservent le droit de refuser toute demande voire tout remboursement.

Je soussigné(e) déclare que les renseignements ci-dessus sont sincères et véritables.

(signature de l'étudiant requérant)

ANNEXE : copie du diplôme ou certificat officiel de l'année scolaire 2023/2024

La prime est sujette à restitution au cas où elle aurait été obtenue sur base de fausses déclarations ou de renseignements inexacts.